

BREVES CFTC FINANCES DE JUIN 2021

DGFIP :

Rien n'arrête la DGFIP !



Covid ou pas Covid, le train des réformes de la DGFIP est sur les rails et ne s'est jamais arrêté.

Malgré l'opposition de la CFTC et des autres OS qui demandaient a minima la suspension de la mise du NRP, celle-ci s'est poursuivie. Plus encore, au gré des Comités Techniques de Réseau qui se suivent, sont programmées de nouvelles réformes de structures dont l'origine est bien souvent la conséquence directe des suppressions massives d'emplois depuis 13 ans. Des services dépeuplés ne pouvant plus exercer correctement les missions, sont regroupés, transférés. Sous couvert de professionnalisation, de numérisation, l'activité de la DGFIP s'oriente

résolument vers des plate-formes. Après le zéro cash, le zéro contact avec le public est en vue. A quand le zéro agent ?

DOUANES :

Au sortir de la crise sanitaire, la Douane est directement confrontée à la réforme du transfert des missions fiscales vers la DGFIP. Un cycle de négociations concernant l'accompagnement social des agents concernés vient de s'ouvrir, cycle que la Directrice générale entend mener tambour battant, souhaitant que tout soit bouclé début juillet. Cette précipitation, contraire à toutes les traditions du dialogue social, s'agissant d'une réforme de cette ampleur, inquiète les syndicats douaniers, dont certaines des propositions semblent néanmoins retenues à ce stade. Le volet financier sera certainement le plus délicat à négocier.

En parallèle, les collègues placés en télétravail depuis des mois sont invités à revenir sur leur site de travail ; ce rétropédalage ne va pas sans difficulté, et la CFTC a demandé à l'administration d'être très progressive et bienveillante dans l'application du calendrier de retour fixé par la Fonction Publique, en attendant le nouveau cadre de télétravail pérenne qui devrait être mis en place au 1er septembre mais qui, lui, se fait attendre.



INSEE :

La ministre du travail intervenant sur l'assouplissement de diverses mesures à compter du 9 juin a précisé *que le télétravail reste un pilier de la démarche de prévention et qu'il faudra définir un nombre minimum de jours de travail à distance afin de trouver le bon équilibre entre présentiel et distanciel.*



Dans son projet de circulaire sur le télétravail pérenne, l'Insee propose un maximum de 2 jours fixes + 1 jour flottant à prendre sur un contingent annuel de 12 qui n'est qu'un plancher prévu par le décret du 5 mai 2020.

Dans la mesure où :

- le décret de 2016 autorise jusqu'à 3 jours de télétravail par semaine ;
- l'enquête télétravail conduite en interne montre que plus de la moitié des agents seraient disposés à télétravailler 3 jours et que 90 % opteraient pour 2 à 3 jours ;
- les encadrants comme les non encadrants expriment un avis positif sur le télétravail en période de crise sanitaire ;
- 80 % des agents sont favorables à disposer de jours flottants ;

La CFTC Insee demande que chaque agent ait enfin la possibilité de télétravailler jusqu'à 3 jours sur la base de 2 jours fixes + 1 jour flottant par semaine de travail. Pour ce faire un contingent de 45 jours flottant est demandé.

DGCCRF :

A la DGCCRF, on continue à vivre dans les inepties... On pourrait en citer de nombreuses mais pour ces brèves, nous n'en avons retenues que quelques-unes :

- une direction générale qui décide de ne pas faire appel à la liste complémentaire du concours d'inspecteurs ; hormis que, consécutivement, l'on ne recrute plus de contrôleurs, la directrice générale se veut exemplaire... et pourtant, plus de postes étaient budgétisés !

- une direction générale qui remet en cause la prime de formateur permanent à l'ENCCRF, acquise voilà de nombreuses années ! 2 collègues nouvellement arrivés n'y ont pas eu le droit ! Nouvelles méthodes ?

- des directions territoriales qui ont une lecture très approximative des diverses notes COVID !

- d'ailleurs, en parlant des territoires, le décret n°2021-772 relatif à la mise en place des CT et des CHSCT des DREETS et DDETS/DDETSPP vient de reporter la date des élections ! Allez, encore un petit effort, et toutes auront lieu en même temps.

La liste serait encore longue pour décrire le quotidien des agents de la DGCCRF !
On vous souhaite toutefois de bonnes vacances ; prenez soin de vous.

